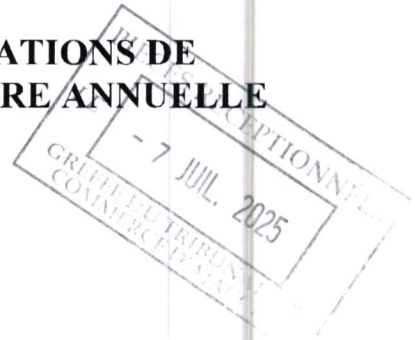


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AJACCIO - 2001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/07/2025 - 2576 - 2000 B 00066 - 429 961 956 - A MARINA

A MARINA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Port de plaisance
20145 SARI SOLENZARA
429 961 956 RCS AJACCIO

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2025



L'an deux mille vingt-cinq,

Le dix-sept juin,

A 8 heures,

Les associés de la société A MARINA, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Port de plaisance 20145 SARI SOLENZARA, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

Madame Laurence BASSI, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,
Monsieur Jean-Louis BASSI, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Louis BASSI, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance, *LB*

SLB

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 82 126,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	82 126,20 euros
Absorption des pertes antérieures	82 126,20 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société. *LB*

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 18 726 euros.

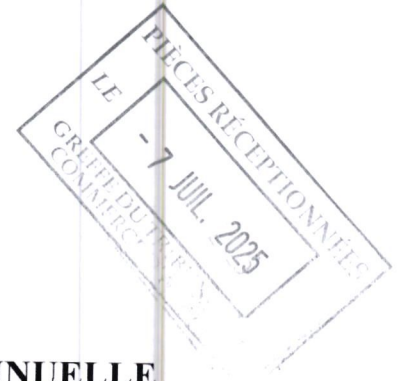
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires. LB SLB



A MARINA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Port de plaisance
20145 SARI SOLENZARA
429 961 956 RCS AJACCIO



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 82 126,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	82 126,20 euros
Absorption des pertes antérieures	82 126,20 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Jean-Louis BASSI

Comptes Annuels

**SARL A MARINA
ROUTE DU PORT**

20145 SARI-SOLENZARA

Bilan du 01/01/2024 au 31/12/2024

Durée 12 mois

No SIRET 42996195600019

Code NAF 5610C

Document établi par :

**Cabinet TIBERI
RN 198
20240 VENTISERI**

Tel. 0495578490

Fax. 0495578585

Siret 34812299500015

certifiés conformes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	580	580		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	79 302	79 302		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	278 505	251 551	26 955	37 899
	Autres immobilisations corporelles	346 964	274 841	72 123	89 364
	Immobilisations en cours	6 364		6 364	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	711 714	606 273	105 441	127 263
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	6 067		6 067	8 425
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	7 162		7 162	
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	7 679		7 679	19 448
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	12 853		12 853	4 617
	Charges constatées d'avance	8 420		8 420	5 278
	TOTAL (III)	42 181		42 181	37 768
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		753 896	606 273	147 622	165 031

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	58 918	58 918
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(82 189)	15 334
	Résultat de l'exercice	82 126	(97 523)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	67 240	(14 887)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 201	77 832
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 851	441
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 723	7 547
	Dettes fiscales et sociales	8 578	53 228
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	31	40 870
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	80 383	179 918
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	147 622	165 031
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		82 126,20	(97 523,28)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		54 323	127 814
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **147 622** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 069 004** euros et un total **charges** de **986 878** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **82 126** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	580					580
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	580					580
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	71 508					71 508
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement	7 794					7 794
	Instal technique, matériel outillage industriels	274 630		3 875			278 505
	Instal., agencement, aménagement divers	267 808		1 500			269 308
	Matériel de transport			187			187
	Matériel de bureau, mobilier	74 989		2 480			77 469
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			6 364			6 364	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		696 729		14 405			711 134
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		697 309		14 405			711 714

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	580			580
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	580			580
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	72 114			72 114
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	7 188			7 188
	Instal technique, matériel outillage industriels	236 731	14 819		251 551
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	187 486	17 182		204 668
	Matériel de transport		14		14
	Matériel de bureau, mobilier	65 947	4 212		70 158
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	569 466	36 227		605 693
TOTAL		570 046	36 227		606 273

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	630	630	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 742	5 742	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	138	138	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 169	1 169	
	Charges constatées d'avances	8 420	8 420	
TOTAL DES CREANCES		16 099	16 099	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	52 201	26 141	26 059	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 723	6 723		
	Personnel et comptes rattachés	1 905	1 905		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 609	6 609		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	64	64		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	12 851	12 851		
	Autres dettes	31	31		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		80 383	54 323	26 059	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		25 597			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 851			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		138
Autres créances		138
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	138	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		166
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	97	97
Dettes fiscales et sociales <i>CHARGES A PAYER ORG.SOCIAUX</i>	38	38
Autres dettes <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	31	31

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période		Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				8 420
ASSURANCES	01/01/2025	31/08/2025	4 246	
ASSURANCES	01/01/2025	16/09/2025	715	
PUBLICITE	01/01/2025	31/12/2025	125	
LOCATION	01/01/2025	31/05/2025	3 333	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				8 420

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

Terrains

Constructions

Matériels et
outillages

Autres

31/12/2024

VALEUR D'ORIGINE

18 709

18 709

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

16 527

16 527

Dotation exercice

2 182

2 182

TOTAL

18 709

18 709

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

19 900

19 900

Redevances Exercice

2 286

2 286

TOTAL

22 186

22 186

REDEV. RESTANT A PAYER

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

VALEUR RESIDUELLE

à 1 an au plus

entre 1 et 5 ans

à plus de 5 ans

TOTAL

MONTANT PRIS EN CHARGE
DANS L'EXERCICE

2 286

2 286